



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs,
professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement
public FO de Seine-Saint-Denis

**Délestage électrique ou délestage de responsabilité ?
Les enseignants et AESH, les « bonnes poires » ?
Nous exigeons le respect de notre métier, de nos droits !
Nous demandons qu'il y ait de l'électricité et du chauffage dans
chaque école, sans menace de coupure !**

Après les protocoles COVID et reprotocoles et rereprotocoles, après des milliers de classes sans maître par manque de remplaçants, après des salles de classe aux températures incroyablement basses... On nous demande de signer un texte non réglementaire pour que les services de l'Etat se déchargent de leur responsabilité ? Incroyable ! Nous sommes enseignants et AESH, nous ne sommes ni le préfet, ni EDF, ni des « bons à tout faire » !!!

Les problèmes de production d'électricité... Privatisation du marché de l'électricité !

La production électrique ne suffirait plus ? A peine le thermomètre en dessous de 5 degrés en hiver et plus de courant ? Qu'a donc prévu le gouvernement au sujet des problèmes de production ? Rien !

En « même temps » n'oublions pas que ce sont les mêmes qui ont privatisé et libéralisé le marché de l'électricité, c'est ainsi que l'on se doit de payer dix fois plus cher une électricité que nous produisons nous même... Ce sont les mêmes qui ont indexé le prix de l'électricité au prix du gaz...

Il faut donc que les français se lavent les dents en éteignant la lumière. Non ce ne sont pas des plaisanteries mais de la communication institutionnelle, c'est ce que l'on entend à longueur de journée dans les médias officiels. Encore une fois tout est de la faute de la population !

Après des salles de classe où les températures sont, régulièrement, scandaleusement basses, des menaces de coupures ! Et qui doit gérer ? Nous !!!!

Dernière mesure en vigueur dans nos écoles, le « délestage électrique ». Ce dispositif consiste à fermer les écoles une matinée pour économiser de précieux kilowatts. Un dispositif digne d'une république qui tombe en lambeau !

Pour mettre en œuvre ce dispositif, une fois de plus, l'administration foule du pied nos obligations de services toujours en vigueur en créant des « astreintes » définies par aucun texte. Pire encore, dans certaines circonscriptions des documents sont à signer par les enseignants. Nous avons été alertés par des notes de service en circulation dans des circonscriptions.

Extraits de ce qui circule ici et là :

« Si la coupure d'électricité devait avoir lieu, les enfants ne seraient pas accueillis à l'école (...) Seuls les enfants prioritaires (dont nous aurons la liste ultérieurement) seraient accueillis. »

Donc on ferme l'école mais pour la laisser finalement ouverte pour accueillir des élèves en fonction d'une liste que personne ne connaît encore ? Aux dernières nouvelles les enfants d'enseignants n'y seraient pas. On prévient qui, quand, comment et sur quel temps de travail ?

C'est hors de question pour le Snudi FO !!

Nous serions prévenus la veille à partir de 17h.

Mais comment et par qui, rappelons qu'à 17 h cela fait entre une heure et trente minutes que nous ne sommes plus au travail ! Nous ne sommes ni pompiers ni médecins urgentistes donc pas d'astreinte !

Pour le Snudi FO c'est NON, définitivement NON !!!

« Vous devez donc être impérativement en possession des adresses mails et numéros de téléphone des enfants de votre classe afin d'alerter les familles. »

Et puis quoi encore ? On fait une permanence téléphonique, une « hot line » la nuit pour prévenir tout le monde ?

Pour le Snudi FO c'est toujours Non !

Vous devez être présents le matin dès 8h au cas où un enfant de votre classe se présenterait seul à l'école. Vous seriez dans l'obligation de l'accueillir.

Dans la même logique on devrait venir en dehors de nos obligations réglementaires de service pour accueillir les élèves qui se présenteraient. L'école ne serait donc pas fermée de fait, tout ça pour une fois de plus bafouer nos droits, pour le Snudi FO c'est inacceptable !

Nous appelons tous les collègues à nous faire remonter ces informations afin qu'avec le syndicat on s'oppose clairement à ces prérogatives. Organisons-nous : réunions d'écoles, motions, intersyndicales... ! Le Snudi FO se tient au côté des collègues pour organiser la résistance. Ensemble, dans l'unité, battons-nous !

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

